

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Un projet adapté à vos attentes

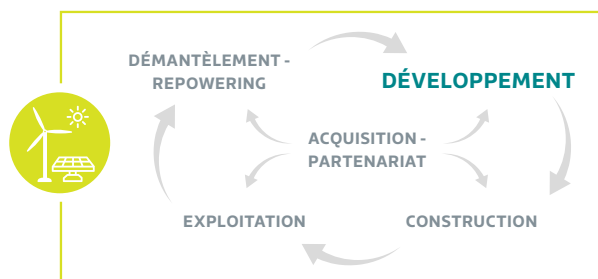
Votre partenaire pour la transition énergétique

L'action du chargé de projets chez Energiequelle s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique dans laquelle s'est engagé l'État Français. L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique en est un axe fort.

Chaque membre de l'équipe est habité par une conviction qui donne tout son sens à son métier. L'atteinte de ces résultats ambitieux nécessitera ainsi l'implication de tous dans la démarche : citoyens, élus, énergéticiens.

*Nous sommes à votre service,
dans une relation de confiance et de fiabilité.*

*Energiequelle : une expertise globale
sur toutes les phases du projet*



Nos missions



CÉLIA HÉRY

Cheffe de projets



Du premier contact jusqu'à la mise en service d'un parc de production d'énergie renouvelable, la grande diversité de nos interlocuteurs, des territoires et des sujets étudiés nous oblige à individualiser notre démarche en nous adaptant aux spécificités locales. En effet, lorsqu'un site semble propice à un projet, des études approfondies sont réalisées. A nous d'être à l'écoute afin de comprendre l'ensemble des enjeux techniques et sociaux pour définir un projet en adéquation avec le territoire.

Nous sommes à votre écoute pour dégager un sens commun au service d'un même objectif :
construire un projet de production d'énergie respectueux de son environnement.



PATRICK HENRY

Maire de Martigné-Ferchaud, (35)



Notre territoire a accueilli plusieurs parcs éoliens développés en partenariat avec Energiequelle. Nous avons toujours pu compter sur leur disponibilité pour répondre à nos interrogations et cela a été particulièrement appréciable. Aujourd'hui, les éoliennes produisent de l'électricité propre et elles sont bien intégrées localement.

Notre **expertise**

Notre démarche s'inscrit dans le développement d'un projet de territoire.

Nous sommes à votre écoute pour définir ensemble un projet sur-mesure.

IDENTIFICATION DES SITES

- ✓ analyse cartographique
- ✓ analyse des servitudes techniques
- ✓ échange avec les collectivités
- ✓ accords avec les partenaires fonciers



DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

- ✓ suivi des expertises paysagères, acoustiques, naturalistes
- ✓ définition du projet adapté aux enjeux locaux
- ✓ dialogue avec les parties prenantes du projet
- ✓ information et concertation autour du projet
- ✓ suivi de l'instruction du dossier par les services de l'État
- ✓ suivi de l'enquête publique

20



Thématiques étudiées
(environ)

24



Mois d'instruction du
dossier par les services
de l'État
(environ)

500



Puissance en
développement en
MW